

constitue une campagne internationale de haut niveau. On sait aussi que les importants projets de barrage (1 et 2) de la Baie James et leurs équivalents dans l'Ouest du Canada (Kemano, en C.-B., Oldman, en Alberta, et Rafferty-Alameda, en Saskatchewan) inquiètent beaucoup le public. Il est évident que tout plan de désignation de zones sauvages doit englober de façon explicite un effort systématique pour garder intact les bassins de drainage et des portions de rivières et de ruisseaux.

PAYSAGES CÔTIERS ET MARINS

Sous l'effet conjoint du développement agricole et urbain, les régions côtières du sud du Canada ont également été sensiblement modifiées. Ainsi :

- 65 p. 100 des marais côtiers de la région atlantique canadienne ont disparu depuis l'arrivée des Européens.
- Dans la partie continentale sud de la Colombie-Britannique, et plus précisément dans le bassin de drainage du fleuve Fraser, moins de 1 p. 100 de la superficie a été réservée pour la vie sauvage ou protégée d'une autre façon, même si c'est là la plus grande aire de repos pour les oiseaux aquatiques et les oiseaux de rivage dans l'Ouest du Canada.

Les milieux côtiers comprennent des écosystèmes marins et terrestres de grande valeur. Les estuaires sont parmi les habitats biologiques les plus productifs, même si la majorité de ceux-ci qui sont situés dans la partie peuplée du pays ont été lourdement touchés par le développement urbain, portuaire et forestier. Les plages ainsi que les colonies d'oiseaux de mer et de mammifères marins sont particulièrement sensibles au tourisme. En ce qui concerne le milieu sous-marin, la pêche commerciale (en particulier le chalutage) a déjà eu des effets très importants. Par opposition, les efforts pour conserver le milieu marin ne font que commencer.

AUTRES CONSÉQUENCES DE L'UTILISATION DU TERRITOIRE

De nombreuses autres industries du secteur des ressources ont altéré des parties importantes des terres et des étendues d'eau naturelles du Canada. L'exploitation minière et notamment les sites miniers, les routes d'exploration et les lignes sismiques, les installations de production d'électricité et les lignes de transmission, les autoroutes et les routes secondaires font partie des réalisations humaines qui ont morcelé le paysage et en ont modifié les caractéristiques naturelles. Au fur et à mesure que l'activité industrielle se poursuit, la superficie totale du Canada consacrée à l'exploitation des ressources augmente continuellement. Même dans le haut Arctique, il y a des risques croissants de déversement de produits pétroliers et de rejets de déchets dans un environnement qui, une fois abîmé, ne revient que très lentement à son état naturel.

TERRES DISPONIBLES POUR LES ZONES SAUVAGES